

L'étayage du pathos négatif dans le discours politico-médiatique algérien lors des présidentielles de 2014

Samir MEFTAH & Mourad BEKTACHE

Laboratoire LESMS. Université Abderrahmane Mira. Bejaia. Algérie

Résumé : Le présent article traite de la question du pathos et de son exploitation dans l'entreprise de persuasion. Il prend pour objet d'étude le discours médiatique de l'instance politique algérienne, représentée par Amara Benyounès et Ahmed Ouyahia, lors de la précampagne électorale de l'élection présidentielle de 2014. Il s'agit précisément de montrer, d'un point de vue d'influence, que l'étayage du pathos négatif, en l'occurrence, la peur et ses émotions apparentées, constitue un élément majeur de la rhétorique électorale de cette instance. **Mots-clés :** pathos négatif, effet pathémique, persuasion, discours électoral, analyse de discours.

Abstract: The present article treats the question of pathos and its exploitation in the persuasion. It focuses on the media discourse of the Algerian political body, represented by Amara Benyounès and Ahmed Ouyahia, during the electoral campaign of the presidential election of 2014. It is precisely to show, to a point of view of influence, that the support of negative pathos, in this case fear and its related emotions, constitutes a major element of the electoral rhetoric of this body. **Key words:** pathos negative, pathemic effect, persuasion, electoral discourse, discourse analysis.

Introduction

Le *pathos*¹ (*pathè*, affects, émotions, passions), auquel la rhétorique aristotélicienne consacre tout un livre (le Livre II), occupe une place très importante dans l'entreprise de persuasion² et a une relation directe avec la question de l'influence par l'usage de la parole. Celle-ci est en elle-même un pouvoir car elle est par essence un moyen puissant qui, mis en œuvre par un locuteur ayant un certain art de l'usage des mots et de la construction du discours, a pour destination d'entraîner l'adhésion de l'interlocuteur à une thèse ou, du moins, à une certaine façon de voir le monde. Le pouvoir est donc une affaire de discours (P. Blanchet 2017 :9). Autrement dit, la conception de la langue a changé. Cette dernière n'est plus là uniquement pour décrire le monde réel, mais avant tout pour réaliser des actes de langage, et par conséquent agir sur autrui. *Discourir*, nous dit Kerbrat-Orecchioni (2014 :2), c'est surtout « échanger, et c'est changer en échangeant ».

Or, pour ce faire, il devient nécessaire, certes, d'exploiter des arguments rationnels (le *logos*) en faisant appel à l'esprit critique de l'autre, mais il est également question, entre autres, d'induire une réaction émotionnelle (le *pathos*) chez celui auquel est destinée la parole en cherchant à toucher son « cœur » (R. Amossy 2010 : 16) : « Le discours doit enseigner, plaire, toucher (*docere, delectare, movere*) : car la voie intellectuelle ne suffit pas à déclencher l'action » (C. Plantin 1996 :4). Ce postulat, à en croire Charaudeau (2008 :57), concerne tout particulièrement le discours politique : « Le recours aux effets pathémiques est constitutif du discours politique ». En effet, nombreux sont les sujets politiques qui, dans leur quête d'efficacité, misent sur l'« émouvoir » (P. Breton 2003 :6), et notamment lorsqu'il s'agit d'une campagne électorale visant « la désignation du chef de l'État » (C. Kerbrat-Orecchioni 2017 : 295). D'où à juste titre l'objet de notre contribution traitant du pathos dans le discours électoral de l'instance politique algérienne.

¹ Le *pathos* constitue, à côté de l'*ethos* (l'image de soi que l'on construit dans et par le discours), le deuxième pôle de l'argumentation par la séduction, et concerne les « procédés rhétoriques visant à susciter les passions de l'auditoire, pitié, indignation, colère, haine... » (R.Koren & R.Amossy 2002 :46). Le terme « auditoire » est à comprendre ici comme étant « l'ensemble de ceux sur lesquels l'orateur veut influencer par son argumentation » (C. Perelman & L. Olbrechts-Tyteca 2008 : 25, l'italique des auteurs). Cette dernière remarque concerne toutes les citations contenant un italique souligné par l'auteur.

² L'emploi de ce terme nous amène d'emblée, pour éviter tout amalgame, à faire synthétiquement la discrimination entre *argumentation* (la vérité d'une part) et la *persuasion* (la véracité, d'autre part). La première, selon Charaudeau (2015 : 110), relève du *logos* et est donc « de l'ordre d'une certaine rationalité ». Tandis que la seconde « est d'ordre interactionnel, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui interviennent dans un échange langagier (...) » (*Ibid.*). La persuasion n'exclue donc pas l'argumentation, en ce sens qu'elle est concernée à la fois par le logos, le pathos et l'*ethos*. A ce sujet, nous enseigne Charaudeau (*Ibid.*), « la persuasion englobe l'argumentation ».

1. Objectifs, corpus et restrictions méthodologiques

Cette étude se propose de mettre en évidence une des caractéristiques fondamentales du discours politico-médiatique du pouvoir algérien lors des présidentielles de 2014, à savoir l'étayage du pathos négatif (ou l'émotivité à caractère angoissant). L'objectif en est précisément d'évaluer et de décrire les schématisations discursives pathémisantes faites par les partisans politiques du président sortant Abdelaziz Bouteflika qui, pour des raisons de santé, n'a pas pu faire campagne lui-même ; et montrer que ces schématisations concourent à étayer des émotions apparentées à la topique de la peur. Donc, l'angoisse, l'inquiétude, l'anxiété et la terreur y sont incluses, voire confondues. A cet effet, nous inscrivons notre propos dans un cadre conceptuel s'inspirant de l'analyse du discours et s'appuyant tout particulièrement sur la méthode et l'ouvrage de Micheli (2014) : « *Les émotions dans les discours* ».

Le corpus de notre analyse est constitué de deux interviews télévisées diffusées quelques mois avant le jour du scrutin, et réalisées par Khaled Drareni, alors journaliste à la chaîne Dzair Tv. L'une est consacrée à Amara Benyounès (désormais A.B). L'autre à Ahmed Ouyahia (désormais A.O). Les deux interviews durent une heure et quarante-neuf minutes et sont extraites de l'émission « *Controverse* ». Les deux thèmes majeurs abordés lors de ces interviews sont la candidature du président sortant au quatrième mandat³ et la question du mouvement citoyen « Barakat ». Ce corpus a été choisi car, par rapport aux autres stratégies persuasives que l'on peut y observer, la prééminence du pathos (négatif) est manifeste, et notamment lorsqu'il est question d'argumenter les motivations du président sortant au quatrième mandat.

La totalité du matériel sémiotique (verbal, paraverbal et non verbal) mobilisé dans l'interaction peut être mise au service de l'expression de l'émotion, et donc du pathos (P. Charaudeau 2008 ; C. Kerbrat-Orecchioni 2010). Or, notre réflexion dans cette étude porte sur l'évaluation de l'étayage de l'émotion négative telle qu'elle se construit uniquement dans le discours des deux politiques en question. Autrement dit, elle se limite à l'aspect langagier de

³ L'officialisation de la participation du président sortant à un quatrième mandat le 22 février 2014 par Abdelmalek Sellal, alors premier ministre, a suscité pas mal de manifestations chez certaines classes de la société civile. Cette décision a été dénoncée. Et c'est ainsi que l'on a assisté à la création par exemple du mouvement citoyen « Barakat » (*ça suffit*) appelant, entre autres, au boycott du scrutin d'avril 2014. C'est dire que la campagne électorale de ces élections a été baignée dans un climat passionnel et polémique.

celles-ci et en écarte donc la dimension multimodale. Notre transcription sera de ce fait purement orthographique. De plus, nous travaillerons seulement sur quelques extraits illustratifs.

2. Postulats conceptuels et grille d'analyse

Selon Micheli (2014), la sémiotisation de l'émotion se fait selon trois modes. Celle-ci peut être dite, c'est-à-dire « désignée au moyen du lexique » (*Ibid.* : 17) ; montrée, c'est-à-dire « inférée à partir d'un ensemble de caractéristiques de l'énoncé (...) » (*Ibid.*) ; et enfin étayée car elle se fait sur la représentation d'une situation (ou sur la construction d'un *micro-univers*) que le discours, en étayant une émotion, propose à l'allocutaire, la finalité étant d'avoir un impact sur lui. Micheli (*Ibid.* : 105) préfère parler de « schématisation discursive », en ce sens que c'est en prenant pour point de référence cette schématisation que « l'allocutaire est conduit à inférer qu'un certain type d'émotion a lieu d'être » (*Ibid.*). Nous concernant, c'est au dernier de ces modes que nous nous intéresserons, étant donné que rares sont dans notre corpus les émotions sémiotisées par les deux autres. Autrement dit, c'est sur cette schématisation par laquelle un locuteur rend une situation potentiellement émouvante que notre attention sera focalisée. A ce sujet, nous pensons justement que la manière dont A.B et A.O représentent des situations dans leur discours confère à celles-ci une orientation vers la peur et ses émotions apparentées. De ce point de vue, notre tâche consistera précisément à décrire les différentes schématisations faites par les deux politiques en question, et ce à l'aide de quatre critères parmi ceux proposés par Michelet (*Ibid.* : 116-118).

Pourront être résumés comme suit ces critères sur lesquels nous nous appuierons pour fonder notre grille d'analyse et montrer que l'émotion négative, en l'occurrence, la peur a lieu d'être : *Primo*, il y a le critère des « conséquences » avec leur « degré de probabilité », les questions qui doivent être posées ici sont les suivantes : comment le discours de A.O et A.B, ayant schématisé telle ou telle situation, caractérise les conséquences que celle-ci pourrait potentiellement provoquer ? Comment le degré de probabilité de ces conséquences qu'ils décrivent est modulé ? *Secundo*, il y a le critère de la « distance », ce point concerne la modulation de la distance de la situation schématisée. Le mot « distance » renvoie, dans cet emploi, à deux axes : *espace* et *temps*. La question que l'on se pose à ce propos peut être formulée comme suit : comment A.B et A.O modulent-ils la distance de la situation qu'ils schématisent par rapport à eux-mêmes et/ou par rapport à l'auditoire ? *Tertio*, s'impose le

critère de la « *ressemblance* ». Autrement dit : est-ce que le discours de A. B et A.O décrit ou non la situation schématisée en faisant un lien avec d'autres situations appropriées sur le plan émotionnel au contexte ? On parle à ce propos d'analogie. Et, *in fine*, à l'aide du dernier critère portant sur le « *potentiel de maîtrise* », nous tenterons de répondre à cette question : « *comment le degré de contrôle exerçable sur la situation est-il schématisé dans le discours* » de A.O et A.B ?

3. Application des critères

Les observables ont permis de relever quatre macros-situations potentiellement émouvantes sur lesquelles A.O et A.B construisent leur entreprise de persuasion afin d'inciter le téléspectateur/électeur à aller voter pour leur candidat et, partant, le dissuader de suivre le projet de l'adversaire : *le printemps arabe* (la main étrangère), le *terrorisme*, la *décennie noire*, l'*abstentionnisme* (Barakat). Evaluons à présent, selon nos quatre critères de schématisation, la construction de ces « micro-univers ».

3.1. « *Si on ne vote pas, on va redescendre dans la rue (...)* »

Le premier constat que l'on peut faire est que les deux hommes politiques exploitent nettement le postulat du premier critère d'évaluation (conséquences et leur degré de probabilité). A.B et A.O partent toujours d'une prémisse pour mettre en mots les conséquences moyennement inévitables de la situation schématisée. Les situations qu'ils évoquent (s'opposer au quatrième mandat, manifestations, si l'on ne vote pas pour le président sortant et si l'on ne vote pas tout court) ont, comme on peut le voir dans les extraits ci-dessous portant sur la question du mouvement citoyen « Barakat », des conséquences :

A.O (...) Qu'est-ce qu'a rapporté la mise en œuvre de ces slogans (Barkat) dans les pays où ça a été connu ? Est-ce qu'il y a moins de chômage ? Est-ce qu'il y a une meilleure stabilité ? Est-ce qu'il y a une meilleure économie ? Je crois que les données sont là. (...) C'est des bagarres qui reviennent parce qu'on a connu ça en 90 et on sait où ça nous a menés (...).

A.B Que va-t-on faire le 17 avril alors ? Si on ne vote pas, on va redescendre dans la rue, on va refaire ce qui s'est passé en Libye, ce qui s'est passé en Egypte, ce qui s'est passé en Tunisie, ce qui se passe actuellement en Syrie, les gens veulent nous remettre dans cette situation.

Le degré de probabilité est, lui aussi, modulé selon le raisonnement de chacun. Les deux politiques mettent en avant, plus ou moins explicitement, les conséquences (terrorisme, guerre civile, chômage, instabilité, désordre...). Leur schématisation se fait surtout sur la gravité de ces conséquences. Ils ne le disent pas directement, mais font référence à l'état dans lequel se trouvent actuellement (au moment de l'énonciation) la plupart des pays ayant subi les retombées du printemps arabe, notamment le cas de la Syrie (carnage, terrorisme, exil...), et celles subies par les Algériens (torture, morts, exil, désordre...) durant les années quatre-vingt-dix à cause du terrorisme (la décennie noire à laquelle A.O fait référence). A.B et A.O présente ce désordre comme une situation potentielle pouvant avoir lieu à tout moment si les Algériens suivent les idées des opposants au quatrième mandat du président sortant. En effet, ils tentent par-là de créer « un état d'attente qui oblige à envisager la possible existence d'un mal et déclencher une crainte génératrice d'angoisse » (P. Charaudeau 2014 :70). Linguistiquement, ces conséquences sont ici évoquées et décrites, souvent dans des structures hypothétiques (« si... ») et interrogatives (« qu'est-ce que... », « est-ce que... »), soit au présent, soit au futur proche. La part d'incertitude est de ce fait réduite, ce qui est par conséquent susceptible de rendre plus accru l'effet pathémique de l'émotion étayée : l'angoisse.

3.2. « *Aujourd'hui, le problème est à nos frontières (...)* »

On remarque, et ceci concerne le deuxième critère, que le discours des deux porte-paroles module la condition de la distance afin d'étayer la peur. Ce critère concerne l'axe du temps et de l'espace. Pour augmenter son potentiel affectif, A.B et A.O, par le processus de schématisation discursive des situations, mettent l'accent sur la proximité spatio-temporelle de la situation évoquée. Considérons ces passages où A.O et A.B essayent d'argumenter la nécessité de voter à nouveau pour le président sortant :

A.O (...) **Aujourd'hui le problème est à nos frontières, nous avons besoin d'être rassemblés, nous avons besoin de consolider notre rassemblement, c'est les Algériens qui le font le rassemblement mais ils ont besoin d'un leadership qui nous guide ensemble et qui a une certaine vision pour pouvoir nous manager (...)**

A.B (...) **Moi je pense, pour ceux qui ont vécu dans ce pays, ceux qui ont vécu les dix années de terrorisme aveugle (...)** je pense très sincèrement que **[Abdelaziz Bouteflika] est le plus apte à diriger le pays dans les conditions actuelles et notamment par rapport à l'environnement qui entoure ce pays et par rapport aux problèmes aux dangers qui guettent ce pays.**

Les deux politiques jouent ici, voire dans les deux premiers extraits, tantôt sur la proximité spatial, tantôt sur la proximité temporelle, souvent sur les deux en même temps, puisque l'une va automatiquement avec l'autre. Evoquer la Libye ou la Tunisie c'est évoquer, sans le dire lexicalement, les frontières de l'Algérie. Pour étayer la peur, la souffrance qu'endurent les peuples de ces pays avoisinants, étant un fait avéré (le printemps arabe), est exploitée à des fins persuasives grâce à cette forte proximité spatio-temporelle. Cette souffrance, entendent-ils dire, a lieu à quelques minutes de marche de l'Algérie. Il est donc de l'intérêt de tout Algérien de faire attention. C'est l'avenir de ces derniers et de l'Algérie toute entière qui est en jeu. Le danger, selon A.B et A.O est très proche. Dans ce contexte, les répercussions psychologiques de l'étayage de cette émotion négative sont trop fortes. En effet, selon Plantin (2011 :180), « l'émotion varie avec la distance de l'événement au sujet affecté ». Les Algériens eux-mêmes sont à des degrés divers affectés par ces situations. Ceux habitant tout près des frontières sont les premiers à être au plus haut degré concernés par l'effet pathémique de cette schématisation. Beaucoup moins ceux habitants les wilayas du Nord. Pour en faire un syllogisme : Le printemps arabe est en Libye. Or, la Libye est si proche de l'Algérie. Donc les Algériens sont menacés. Une émotion, même si elle n'est pas dite, a lieu d'être : la peur et ses émotions apparentées. Schématisons notre propos :

Événement	Sujets affectés	De quoi il est question ?	Distance	Sujets menacés	Une émotion a lieu d'être	Stratégies
Printemps arabe...	Libyens ...	L'Algérie	Frontière (proche)	Les Algériens	La peur	Analogie

Tableau n°1 : activation cognitive de la peur.

3.3. « On a vu ce que la rue libyenne a donné (...) »

Comme on a pu le remarquer en appliquant les deux premiers critères sur nos observables, le discours de A.B et A.O schématise des situations en faisant, maintes fois, des comparaisons avec d'autres situations pour rappeler par la suite quels en seraient les conséquences si les Algériens ne répondaient pas affirmativement à leur appel. En effet, les deux politiques se servent, pour influencer l'auditoire, de l'analogie. A cet effet, ils exploitent également le critère de la « ressemblance ». Leurs schématisations reposent essentiellement sur ce point. Ce procédé leur permet de faire ressortir un lien de similarité entre la situation schématisée (le fait de manifester dans la rue contre le quatrième mandat du président sortant, le fait de ne pas aller voter et les retombées de tels actes) et d'autres situations. Ces dernières sont, d'une part,

actuelles et donc « contemporaines » : « si on ne vote pas, on va refaire, ce qui se passe *actuellement* en Syrie », le but en est, selon Micheli (2014 : 125), de « réduire l'incertitude propre à toute projection des conséquences d'un acte non encore accompli au moment de l'énonciation ». D'autre part, ces situations sont présentées comme à la fois contemporaines, puisqu'elles relèvent en général de la même époque, et « historiques»⁴ puisqu'elles n'ont plus lieu d'être, ne sont plus du temps présent et n'appartiennent plus au contexte immédiat de l'énonciation, l'emploi du passé composé en est l'indicateur : « on a connu ça en 90 » (A.O).

De ce point de vue, la peur et ses émotions négatives apparentées sont étayées par l'instance politique en établissant un rapport entre deux situations. La première est celle qu'a vécue l'Algérie (le terrorisme), vit actuellement (les frontières menacées, le mouvement « Barakat ») et vivrait au cas où l'on ne voterait pas (guerre civile, terrorisme, désordre ou, en bref, le sort qu'ont connu les autres pays cités dans le discours de A.B et A.O). La seconde est celle des pays avoisinants (Tunisie, Libye, etc.), comme l'atteste cette anaphore de A.B : « nous avons vu ce que *la rue algérienne* a donné durant les années 90, nous avons vu ce que *la rue tunisienne* a donné, on a vu ce que *la rue égyptienne* a donné, ce que *la rue libyenne* a donné (...) ». Indépendamment des situations qui ont eu lieu à l'intérieur du territoire algérien, A.O, en réponse à la question de l'interviewer cherchant à savoir ce qu'il pense des « Barakat », y impliquent d'autres qui ont eu lieu dans des pays lointains, mais dont les conséquences sont indésirables (France, Europe de l'Est...) :

A.O : Je pense que leur élan fait qu'ils participent à un dérapage (...) une vieille démocratie **comme la France** a connu comme ça en 68 un phénomène qui était comme ça également qui partait d'un continent à un autre, ça avait commencé aux **état unis** puis ça a débarqué en **Europe, en France, en Allemagne** (...) **mai 68 a failli effondrer une démocratie de deux siècles** (...) **aujourd'hui nous assistons à la même chose dans le monde arabo-musulman et en Europe de l'Est** (...)

Ici, A.O schématise une situation en sus à l'aide d'une structure *métaphorique* (un trope), voire hyperbolique (« effondrer » = abattre *morale*ment, terrasser, écraser). Ce processus de sémiotisation de la peur se construit non seulement autour de la schématisation qui en est faite, mais aussi autour de la personnification d'une abstraction (« démocratie ») par le verbe « effondrer » qui renvoie à un état physiquement et en particulier psychologiquement affectif. Autrement dit, l'Algérie, étant selon A.O une démocratie à l'instar de la « France », pourrait,

⁴ Les termes *contemporaines* et *historiques* sont empruntés à Micheli (2014, chapitre 4 : 122-125).

elle aussi, se retrouver sur le point de l'écroulement (Mai 68 : manifestations, grèves générales, révoltes, morts, etc.) si les Algériens adoptaient le crédo de son ennemi (les tenants de l'opposition au quatrième mandat). C'est par ce processus *figural* que cette analogie est mise en œuvre. C'est « la dimension affective » ou la « fonction pathémique » des figures utilisées par A.O, dira Bonhomme (2014 : 169-170).

Les imageries que les analogies de A.B et A.O donnent à voir provoquent dans ce contexte un état affectif chez l'auditoire l'incitant ainsi, implicitement, à prendre position. Toutes ces analogies activent, de fait, dans l'esprit des Algériens des représentations « sensibles ». Leur rendement pathémique paraît donc très élevé, et tout particulièrement chez ceux qui ont vécu le « désordre » lors de la décennie noire. Le fonctionnement pathémique de l'ensemble du raisonnement de A.B et A.O est soumis à cette logique analogique qui trouve son fondement pragmatique dans les contextes historique, social et politique de l'Algérie elle-même, mais aussi ceux des pays avoisinants et lointains. Plus qu'une ressemblance de rapport, les analogies plus ou moins implicites par lesquelles se fait cette animation discursive des deux représentants du pouvoir en place sont, conséquemment, performatives.

3.4. Le vote ou le désordre

Qu'en est-il enfin de l'évaluation du potentiel de maîtrise ? Si l'on s'appuie sur les extraits que nous avons examinés jusqu'ici, on peut remarquer que l'évaluation de ce potentiel est plutôt, quoiqu'elle soit parfois claire, nuancée par A.B et A.O. Les situations que ceux-ci décrivent semblent actuellement contrôlables : le danger (le printemps arabe, Barakat, le terrorisme...), même s'il est proche (espace et temps), il n'est pas si conséquent que cela. En revanche, pour que cet état persiste, il faut que les Algériens aillent voter, et puis aillent voter pour le président sortant, faute de quoi ces situations risquent d'être incontrôlables, d'où, d'ailleurs, la récurrence du raisonnement hypothétique et interrogatif dans leur discours. Si l'on suit Barakat, et donc si l'on se place du côté des abstentionnistes, aucun *agent* ne pourra par la suite faire face au désordre que telle position implique. Contrôler les conséquences, qui pourraient être déclenchés si l'on participait à ce « *dérapiage* » (un mot utilisé par A.O à propos de « Barakat »), sera toutefois, selon A.B et A.O, une *utopie*. Leur discours a donc tendance à présenter les situations schématisées comme susceptibles d'être à tout moment incontrôlables (le cas de la Syrie). Basé sur des structures analogiques et hypothétiques, le raisonnement de A.B et A.O est susceptible d'induire la peur comme réaction émotionnelle

chez l'auditoire. Raison pour laquelle, nous enseigne Micheli (2014 : 117), « la perception d'un déclin rapide du potentiel de maîtrise peut typiquement servir à étayer un sentiment de peur (...) ». Ici, le potentiel affectif de la peur dépend justement, à notre sens, du potentiel de maîtrise. Moins celui-ci est fort, plus important sera l'effet de cette émotion négative et vice-versa. Le cas contraire donne lieu à une autre émotion qui est loin d'être négative à savoir : l'*espoir*. Un espoir s'incarnant dans la personne d'Abdelaziz Bouteflika.

Conclusion

« Notre candidat ou le désordre », certes, les deux partisans du président sortant n'ont pas lancé une formule pareille, mais ils l'ont tout de même inférée par et dans leur discours. A.B et A.O mobilisent, dans leur entreprise de persuasion, un ensemble de savoirs, tantôt de croyances, tantôt de connaissances, renvoyant à des situations souvent hypothétiques qui sont susceptibles de menacer la stabilité de la cité. De « Barakat », du printemps arabe et des années et des drames les plus sinistres de l'histoire de l'Algérie contemporaine A.B et A.O tirent des arguments « pathémisants ». Ces données socio-historico-politiques sont, parmi tant d'autres, largement exploitées comme des éléments au déclenchement du pathos négatif. L'étayage de la peur s'avère un élément majeur de la rhétorique électorale de ces porte-paroles. Dès lors, deux questions se posent avec acuité : le pouvoir en place, représenté ici par ces derniers, serait-il en quelque sorte un pouvoir totalitariste ? L'efficacité de sa rhétorique serait-elle tributaire de « l'environnement qui entourait l'Algérie et du danger qui la guettait », pour reprendre A.B ? Il nous est impossible d'y répondre catégoriquement, ce n'est pas notre tâche ou, du moins, celle du moment, toutefois, nous faisons remarquer, à la suite de Lefort (1981 : 173), que « la constitution du peuple-Un exige la production incessante d'ennemis ». Ainsi, nous pensons que la persuasion, effectuée sur la base de la sémiotisation du pathos négatif, exige apparemment, elle aussi, pour être efficace, l'existence d'un danger, -d'un ennemi.

Références bibliographiques

1. AMOSSY Ruth, 2010, *La présentation de soi : ethos et identité verbale*, Paris, Presses Universitaires de France, 235p.
2. BLANCHET Philippe, 2017, *Les mots piégés de la politique*, Paris, Textuel, 111 p.
3. BONHOMME Marc, 2014, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, p284.

4. BRETON Philippe, 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, 128p.
5. CHARAUDEAU Patrick, 2014, *Le Discours politique. Les masques du pouvoir*. Limoges, Lambert-Lucas, 262p.
6. CHAUAUDEAU Patrick, 2015, « Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points », In *Langage et société*, 1, n° 151, Maison des sciences de l'homme, 109-129.
7. CHARAUDEAU Patrick, 2008, «Pathos et discours politique», p.49 à58 in RINN Michael (dir.). *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 371p.
8. LEFORT Claude, 1981, *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 344p.
9. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2017, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, Paris, L'Harmattan, 372p.
10. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2014, *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Arnaud Colin, 200p.
11. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2010, « Pour une analyse multimodale des interactions orales : L'expression des émotions dans les débats politiques télévisuels », (29/01/2016) < <http://www.uff.br/cadernosdeletrasuff/40/artigo1.pdf> >
12. KOREN Roselyne & Amossy Ruth, 2002, *Après Perelman. Quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage*, Paris, L'harmattan, 263p.
13. MICHELI Raphaël, 2014, *Les émotions dans les discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Bruxelles, de Boeck Supérieur, 189p.
14. PERELMAN Chaïm & OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 2008, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 742p.
15. PLANTIN Christian, 1996, *L'argumentation*, Paris, Seuil, 96p.
16. PLANTIN Christian, 2011, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 305p.